



## Précautions d'usage des semences pelliculées fongicide et/ou insecticide

**L'usage de semences pelliculées fongicide et/ou insecticide nécessite que vous observiez des mesures de précaution, pour votre propre sécurité, mais également pour la protection de l'environnement. Sur cette page, vous trouverez plus d'informations sur ces précautions d'usage.**

### En général

Ne pas utiliser les semences pelliculées fongicide et/ou insecticide pour la consommation humaine ou animale ou pour la production de produits dérivés. Tenir hors de portée des enfants, des animaux d'élevage et de la faune sauvage. Manipuler les emballages de semences avec le plus grand soin. Eviter le contact avec la peau et le système respiratoire et utiliser un équipement de protection individuelle adapté durant la manipulation des semences et le nettoyage des installations. Se laver les mains et les parties exposées du corps avant le repas et après le travail. Récupérer toutes semences accidentellement répandues en surface. Conserver les semences pelliculées à l'écart de tout cours d'eau.

### Avant le semis

Lors de l'ouverture des emballages de semences et pendant le remplissage ou la vidange de la trémie du semoir, éviter l'exposition aux poussières. Eviter le transfert de la poussière présente dans l'emballage de semences dans la trémie du semoir. Ne pas retraiter les semences pelliculées fongicide et/ou insecticide avec des produits supplémentaires.

### Pendant le semis en plein-champ

Lors de l'utilisation d'un semoir pneumatique à dépression, les poussières provenant des semences pelliculées devront être dirigées vers la surface du sol ou dans le sol au moyen de déflecteurs. Semer à la dose de semis recommandée. Pour protéger les oiseaux et les mammifères, les semences pelliculées fongicide et/ou insecticide doivent être bien recouvertes de terre y compris en bout de sillons.

### Après le semis

Ne pas laisser les emballages de semences vides ou les semences pelliculées inutilisées dans l'environnement. Les éliminer selon la législation en vigueur. Remettre toutes les semences pelliculées non utilisées dans leurs emballages de semences d'origine et ne pas réutiliser les emballages de semences vides pour d'autres usages.



Ne pas utiliser pour la consommation humaine ou animale



Se laver les mains



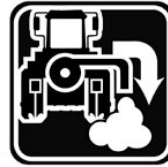
Tenir hors de portée des enfants, des animaux d'élevage et de la faune sauvage



Ne pas polluer les eaux de surface ou les fossés



Utiliser un équipement de protection individuelle adapté



Minimiser les poussières générées pendant le semis

Ces recommandations sont établies par European Seed Association, [www.euroseeds.org](http://www.euroseeds.org).